CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 9 068 595 000 FCFA
Siège social : 117, Bd de Marseille Treichville-Abidjan, 01 B.P. 2114 ABIDJAN 01
Immatriculée au registre de commerce et de crédit mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1973-B-11362

(La « **Société** »)

****

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires qui régissent notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte, d'une part, de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'autre part, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et enfin, de soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice, lesquels sont annexés au présent rapport.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Aucune modification n'a été apportée dans les méthodes d'évaluation retenues pour la présentation desdits documents par rapport à celles adoptées pour l'exercice précédent.

D'autre part, il vous sera rendu compte, par la suite, de la mission de vos Commissaire aux comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et le rapport des Commissaire aux comptes, celui de votre Conseil d'Administration, de même que le bilan, les états de synthèse et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition, dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que la Société a pour objet :

- L'importation, l'exportation, la vente et la location de véhicules automobiles et de leurs accessoires ;
- La réparation, l'entretien et plus généralement la maintenance des véhicules susmentionnés et l'importation des pièces détachées nécessaires à ces opérations ;
- L'importation, l'exportation, la vente et la location de motos, quads, moteurs marins, bateaux et de leurs accessoires ;
- La réparation, l'entretien et plus généralement la maintenance des matériels susmentionnés et l'importation des pièces détachées nécessaires à ces opérations ;
- L'exploitation et le développement d'établissement commerciaux ;
- Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à la création, à l'exploitation et au développement du commerce en Côte d'ivoire et à l'étranger ;
- Toute entreprise ou opération pouvant servir partout où besoin sera au développement et à l'extension des établissements commerciaux exploités.

1. Situation et activité de la Société

Ventes de marchandises:

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de **99 126 215 302** Francs CFA à comparer à un chiffre d'affaires de **103 289 818 986** Francs CFA au titre de l'exercice précédent.

La diminution du chiffre d'affaires s'explique par la baisse d'activité, enregistrée sur le deuxième trimestre de l'année, liée à la crise sanitaire de la covid-19.

Financement – Bilan :

Les capitaux propres de la Société sont positifs et s'élèvent à 23 392 004 981 Francs CFA à la clôture de l'exercice et l'actif immobilisé à 17 230 138 595 Francs CFA.

2. Analyse objective et exhaustive de la situation financière de la Société

Les charges d'exploitation de la Société s'élèvent à **100 496 729 651 Francs CFA**, et les charges financières à **522 821 955 Francs CFA**.

La capacité d'autofinancement de la Société au cours de l'exercice écoulé est positive et s'élève à **4 791 261 328 Francs CFA.**

3. Difficultés rencontrées

La crise sanitaire de la covid-19 et ses conséquences ont entrainé des restrictions de circulation pendant une partie de l'année et un ralentissement de certains secteurs économiques dans le pays
Autre conséquence liée à la crise de la Covide-19 au niveau mondial, les coûts logistiques de nos importations ont fortement augmenté dans certains domaines, nécessitant un effort commercial sur les divers segments de notre portefeuille.
La gestion de cette crise a nécessité une maîtrise constante des charges ce qui a permis de délivrer un résultat 2020 malgré tout satisfaisant, bien qu'en retrait de 28% vs 2019.

4. Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2020, nous n'avons pas enregistré d'évènements majeurs pouvant impacter l'évaluation des actifs et du passif à la date de clôture.
A la date d'arrêté des états financiers clos au 31 décembre 2020 par le Conseil d'Administration, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remettrait en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été établis en retenant la convention comptable de continuité d'exploitation.
Par ailleurs, compte tenu de la crise sanitaire de la covid-19 qui perdure en 2021, la société n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel. Néanmoins, à ce stade, cette situation ne remet pas en cause l'évaluation des actifs qu'ils lui sont dédiés.

5. Evolution prévisible de la Société et perspectives d'avenir

En 2021, l'activité du premier trimestre est dynamique et en progression par rapport à 2020. Sur le premier trimestre 2021, la part de marché CFAO MOTORS est de 40,2% contre 38,83% au 1er trimestre 2020.

La marque Suzuki continue de progresser fortement. Cette marque nous permet de proposer à un prix abordable des produits à une population issue de la classe moyenne à la recherche d'un véhicule neuf fiable et accessible. La marque Suzuki séduit également de plus en plus les transporteurs pour un usage Taxi.

Par ailleurs, avec le développement constant depuis 2019 de l'activité « Winpart », nous renforçons notre position dans la distribution de pièces de rechange auto et camions à des prix attractifs pour une clientèle ciblée (grossistes, garagistes...).

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 sont les suivants :

- Elargir l'offre de véhicules TOYOTA vers de nouveaux clients pour que la marque redevienne leader du marché ;
- Poursuivre le développement de Suzuki ;
- Maintenir Mitsubishi à un niveau élevé ;
- Poursuivre le renouveau de Peugeot et Citroën
- Développer les activités Equipment (poids lourds, bus, chariots élévateurs, engins de travaux publics, pneumatiques, etc...) ;
- Renforcer la part du service après-vente ;
- Développer notre réseau de distribution ;
- Assurer une croissance rentable et durable via des programmes d'amélioration continue de la qualité (plans Kaizen) ;
- Améliorer l'efficacité de notre communication en augmentant la part du digital ;
- Rendre notre entreprise encore plus attractive pour attirer et retenir les meilleurs talents.

Nous prévoyons d'accroître notre chiffre d'affaires de 9% en 2021. Cependant, les difficultés de production rencontrées par les constructeurs automobiles en raison de la crise des semi-conducteurs pourraient nous pénaliser dans l'atteinte de cet objectif.

RESULTATS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a réalisé :

- un chiffre d'affaires net de **99 126 215 810 Francs CFA** contre un chiffre d'affaires de **103 289 818 986 Francs CFA** au titre de l'exercice précédent ;

- Un résultat d'exploitation de **5 450 011 658 Francs CFA** contre un résultat d'exploitation de **7 482 882 635 Francs CFA** au titre de l'exercice précédent ;

- Un résultat financier de **– 461 636 871 Francs CFA** à comparer à un résultat financier de **- 417 267 232 Francs CFA** au titre de l'exercice précédent ;

- Un résultat courant avant impôt de **5 009 737 531 Francs CFA** à comparer à un résultat courant avant impôt de **7 551 732 245 Francs CFA** au titre de l'exercice précédent.

La diminution du résultat d'exploitation s'explique par :

- la baisse d'activité liée dans certains secteurs (camions, cars, services après-vente) aux restrictions de circulation pendant les premiers mois de la crise sanitaire,
- la crise de la Covid-19 qui a induit une hausse des coûts logistiques liée au niveau mondial.

La dégradation du résultat financier s'explique par un stock constitué de manière importante sur le 2ème trimestre 2020 pour faire face à la demande locale et se prémunir du manque de véhicules suite aux fermetures annoncées des ports internationaux..

L'ouverture de lignes d'escomptes et spots pour le règlement des factures transitaires et de nos fournisseurs étrangers explique en partie cette dégradation.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à **54 494 286 602 F CFA** contre **58 521 584 102 F CFA** au titre de l'exercice précédent.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de **3 779 508 079 Francs CFA**.

Nous vous proposons d'affecter le montant du bénéfice comme suit :

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2020
CAPITAL SOCIAL	9 068 595 000
Report à nouveau antérieur	2 214 947 270
Résultat de l'exercice (1)	3 779 508 079
Affectation à la réserve légale (2)	0
Proportion du Report à Nouveau à distribuer (3)	685 371 184
Bénéfice distribuable (4) = (1) – (2) + (3)	4 464 879 263
Bénéfice distribuable par action	24,61726
Bénéfice distribuable unitaire arrondi	24,61
Dividendes à verser (5)	4 463 562 459
Affectation au report à nouveau (6) = (4) – (5)	1 316 804
Report à nouveau après affectation (7) = $RAN_{antérieur}$ – (3) + (6)	1 530 892 890
Nombre total d'actions composant le capital	181 371 900
Dividende Brut par action	24,61
Montant de la réserve légale	1 813 719 000
Primes liées au capital social	6 001 673 122
Ecart de réévaluation	221 695 824
Provisions règlementées	291 866 686
CAPITAUX PROPRES après distribution de dividendes	**18 928 442 522**

Le poste « *report à nouveau* » sera ainsi porté de la somme de **2 214 947 270 FCFA** à la somme de **1 530 892 890 FCFA**.

Le dividende brut à distribuer s'élève à un montant total de **4 463 562 459 FCFA**, soit un dividende brut unitaire égal à **24,61 FCFA** pour les **181 371 900** actions composant le capital social de la Société.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du **25 Juin 2021**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **18 928 442 522 FCFA**.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Nous vous précisons que les capitaux propres de la Société n'étant pas inférieurs à la moitié du capital social, il n'y a pas lieu de convoquer une assemblée générale extraordinaire, dans les quatre (4) mois suivants l'approbation des comptes ayant fait apparaître une telle perte, à l'effet de décider si la dissolution anticipée de la Société a lieu, conformément aux dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique en date du 30 janvier 2014.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME

Nous vous informons que la convention suivante a été conclue au cours de l'exercice écoulé:

- Une convention d'assistance administrative, entre CFAO et la Société, signée le 02/04/2020. Ayant pour objet la mise à disposition par CFAO de ses infrastructures au profit de la Société dans plusieurs domaines d'activités aussi bien juridique, fiscal, commercial, informatique, organisationnel, social et comptable, cette convention est conclue pour une période de douze (12) mois allant du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, avec une rémunération estimée à 629 718 720 FCFA HT (960 000 Euros HT).
  La charge enregistrée par la Société au titre de l'exercice 2020 s'élève à la somme 472 289 040 FCFA HT, soit 720 000 Euros HT

Nous vous précisons que cette convention a été exécutée au cours de l'exercice écoulé sans avoir été soumise à l'accord préalable du Conseil d'Administration.

Nous vous proposons de régulariser cette carence et de soumettre au vote spécial des actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire cette convention conformément aux dispositions de l'article 447 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.

Nous vous demandons enfin de bien vouloir approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Mandats des Administrateurs

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration.

Administrateurs	Durée du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Edouard ROCHET	6 ans	AG 2024 devant approuver les comptes 2023
La société COTAFI SARL	6 ans	AG 2023 devant approuver les comptes 2022
La société DOMAFI SARL	6 ans	AG 2024 devant approuver les comptes 2023
La société GEREFI SARL	6 ans	AG 2026 devant approuver les comptes 2025
M. Fabrice PARODAT	6 ans	AG 2022 devant approuver les comptes 2021
M. Mickael RIOU	6 ans	AG 2022 devant approuver les comptes 2021
M. Erwan CONAN	6 ans	AG 2022 devant approuver les comptes 2021

Nous vous informons en revanche que :

- La société DOMAFI a fait part à la Société de sa décision de nommer Monsieur Goran KRIZMANIC en qualité de représentant permanent au sein du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Fabrice de CREISQUER ; et

- Monsieur Erwan CONAN a fait part à la Société de sa décision de démissionner de son mandat d'administrateur avec effet à compter de l'assemblée générale prenant acte de sa démission.

En conséquence, nous vous proposons de nommer en remplacement Madame Ursule BOYOKO, née le 14 avril 1986 à Courcouronnes, de nationalité française et titulaire du passeport n°19CC19118, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Madame Ursule BOYOKO a d'ores et déjà fait part à la Société de sa décision d'accepter, le cas échéant, sa nomination.

2. Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats de vos Commissaires aux comptes, n'arrivant pas à expiration, il n'y a pas lieu de vous demander de pourvoir à leur renouvellement.

Commissaires aux comptes	Durée du mandat	Date d'expiration
DELOITTE CI (Titulaire)	6 ans	AG 2023 devant approuver les comptes 2022
Christian MARMIGNON (suppléant)	6 ans	AG 2023 devant approuver les comptes 2022
Cabinet EBUR FIDUCIAIRE (Titulaire)	6 ans	AG 2024 devant approuver les comptes 2023
UNICONSEIL (suppléant)	6 ans	AG 2024 devant approuver les comptes 2023

****

Nous allons désormais vous présenter, en détail, le bilan et les états de synthèse que nous soumettons à votre approbation. Vous trouverez, dans l'annexe du bilan, toutes explications complémentaires.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien témoigner à votre Conseil en donnant quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et en émettant un vote favorable pour les diverses résolutions soumises à votre approbation.

Fait à Abidjan, le 23 avril 2021.

Le Conseil d'Administration

